

Français avancé : Préparation au TCF - Test de connaissance du français

Guillaume Daporta

Année universitaire 2025-2026 - **Département des langues** - Semestre d'automne.

Le « TCF tout public » permet l'entrée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur en France. Il est obligatoire pour les étudiants souhaitant s'inscrire en Licence ou en Master. Test officiel, il est reconnu internationalement et valable 2 ans.

Cet atelier s'adresse à des étudiants de niveaux B2 à C2 qui souhaitent attester de leurs compétences linguistiques pour des *raisons académiques* (suivre des études supérieures en France), *professionnelles* ou *personnelles*.

Il comprend 12 séances de 2 heures chacune.

Objectifs généraux :

- L'atelier se propose de travailler méthodiquement les **trois épreuves obligatoires** du TCF : la compréhension orale, la maîtrise des structures de la langue et la compréhension écrite
- Il offre aux étudiants volontaires la possibilité de s'exercer aux **deux épreuves facultatives** : les expressions écrite et orale
- Il s'attache au perfectionnement des compétences lexicales et morphosyntaxiques.

Déroulement et contenu académique du cours

L'atelier adopte les modalités rigoureuses de passation du TCF de sorte que les étudiants soient parfaitement accoutumés au format des épreuves.

Il est conçu selon la dualité suivante :

- La première heure est consacrée à la passation chronométrée des trois épreuves obligatoires : CO, MSL, CE
- La seconde s'articule autour de la correction des QCM, de l'explicitation des difficultés et de l'approfondissement des expertises grammaticale et lexicale.

Les épreuves :

- **de compréhension orale** testent les capacités des étudiants à comprendre le français parlé, c'est-à-dire :
 - des mots familiers et expressions courantes (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ;

- l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision, sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit courant.
- **de maîtrise des structures de la langue** testent l'aptitude à maîtriser les structures élémentaires et complexes du français :
 - en repérant des erreurs de lexique ou de registre de langue ;
 - en choisissant l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical ;
 - en choisissant les formulations correctes en fonction d'une situation de communication.
- **de compréhension de l'écrit** testent les facultés des étudiants à comprendre :
 - des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages et lettres amicales ou administratives) ;
 - des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires, etc.) ;
 - des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ;
 - des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ;
 - des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits ;
 - des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ;
 - des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages ou d'articles spécialisés.

Les étudiants volontaires sont invités à œuvrer à distance, via des exercices accessibles sur Moodle, aux tâches facultatives des expressions écrite et orale.

Modalités d'évaluation

Trois évaluations rythment le semestre :

- Une évaluation d'entrée destinée à déterminer le niveau de chaque étudiant
- Une évaluation de mi-parcours vouée à mesurer le chemin accompli en regard des objectifs personnels de chacun
- Une évaluation finale estimant le niveau atteint, reflet anticipé des résultats au TCF.

Les évaluations répondent au schéma suivant :

- CO : épreuve collective de 29 questions à choix multiple (4 choix / une bonne réponse – une seule écoute – difficulté progressive)
- MSL : épreuve collective de 18 questions à choix multiple (4 choix / une bonne réponse – difficulté progressive)
- CE : épreuve collective de 29 questions à choix multiple (4 choix / une bonne réponse – difficulté progressive).

Ouvrages de référence :

- *L'Exercisier*, B1-B2, 4^{ème} édition, Christiane Descotes-Genon, Marie-Hélène Morsel, Claude Richou, PUG, 2018
- *Grammaire progressive du français*, B2-C2, Perfectionnement, Maïa Grégoire et Alina Kostucki, Clé International, 2017
- *Grammaire du français*, C1-C2, Jean-Christophe Pellat, Marie-Christine Fougerouse, Alain Kamber, Deboeck supérieur, 2021
- *Lexique thématique français, exercices cognitifs*, Mark Debrock, Piet Desmet, Anne Geysens, Nathalie Nouwen, Deboeck supérieur, 2002
- *Expression écrite et orale, tout pour bien commencer sa licence*, Elodie Oursel, Léonore Zylberberg, Deboeck supérieur, 2019.